



Bulletin de la section de la **LOZERE**

Espace *Jean Jaurès* - Rue *Charles Morel*
48000 MENDE

☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@unsa-education.org

Juin 2012

Déclaration liminaire de l'**UNSA Education** au Conseil Supérieur de l'Éducation (**CSE**) du 8 juin 2012

Exigeants pour le changement !

« *Monsieur le Ministre,*

L'**UNSA Éducation**, Fédération de tous les métiers de l'Éducation, souhaite vous dire quelques mots avant que ne se déroule l'ordre du jour de cette indispensable instance de concertation et de consultation qu'est le **CSE**.

Notre École, c'est-à-dire notre système scolaire et universitaire, est à bout de souffle. Rendue exsangue par la purge budgétaire qu'elle a subie, elle est devenue non seulement le théâtre de la reproduction sociale mais également désormais celui de l'injustice et du creusement des inégalités. **C'est insupportable.**

Je viens de parler moyens, ils seront certes indispensables mais nous le savons déjà, ils ne suffiront pas. En effet les 150 000 jeunes sortant sans qualification et le taux d'échec en licence sont, depuis quinze ans, les deux « constantes macabres » de notre Service Public d'Éducation. Cette incapacité à relever le défi de la démocratisation réelle et à tenir les promesses de la République existait donc bien avant la cure d'amaigrissement forcée que nous avons connue.

C'est bel et bien le cœur du logiciel de notre système qu'il faut changer ; pour qu'il passe du tri sélectif précoce à l'inclusion et de l'élitisme pseudo-républicain à la réussite de tous.

Il est pour cela urgent d'en finir avec un parcours où les jeunes doivent en permanence prouver qu'ils ont le « niveau ». Ce fameux « niveau » qui leur permet de passer chaque étape les menant au sésame de la filière S puis de les conduire ensuite au « Graal » des classes préparatoires.

Partant du principe, reconnu dans les enquêtes internationales, que les bons élèves s'en sortent toujours quel que soit le système, inversons donc enfin ce cycle infernal du tri permanent.

L'École ne doit plus être ce lieu d'épreuves quotidiennes, à tous les sens du terme, mais au contraire être un creuset commun : celui de la construction du bagage indispensable à chacun pour qu'il réussisse sa vie sociale et civique. Notre institution le doit à tous. Elle justifiera ainsi, auprès de l'opinion et des familles, la confiance et la priorité budgétaire dont elle est désormais bénéficiaire.

Et si la réduction de l'échec en licence doit mobiliser tous les acteurs concernés autour d'une réflexion sur le parcours « bac -3 / bac +3 », faire réussir toute une génération, c'est-à-dire chaque élève, passera par la mise en place d'un vrai socle commun dont on tirera toutes les conséquences.

Permettre à chacun de maîtriser, dans ce socle, les compétences attendues pour être un citoyen du XXI^e siècle et pour préparer son insertion professionnelle, impose dans le parcours École-Collège de revoir les contenus, les méthodes ainsi que les outils d'évaluation.

Les métiers et les rythmes devront être, eux aussi, remis à plat, au service du socle. La formation initiale et continue des professionnels de l'Éducation doit, quant à elle, être reconstruite notamment en fonction de cet objectif.

Cette réforme devra s'appuyer sur tous les partenaires de l'Éducation et envisager à la fois l'éducation formelle et non formelle. Il faudra également sur de nombreux chantiers établir des coopérations étroites avec les autres ministères « éducatifs » (celui de l'Enseignement Supérieur comme celui des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative).

Sommaire

Page 2 : Suite édito / Action **GRETA**

Page 3 : Mutations - infos diverses (calendrier prévisionnel, résultats Proviseurs et Principaux ...) / CHS-CT Départemental

Page 4 : Page **UNSA** -> campagne élections TPE / Retraites -> communiqué de l'**UNSA** / Conférence Sociale -> communiqué de l'**UNSA**

Suite page 2

Si le chemin tracé est bien celui-là, vous trouverez avec l'**UNSA Éducation** et ses Syndicats des partenaires exigeants mais prêts à être des « coproducteurs » de la refondation de notre Éducation. Nous y participerons avec tous ceux qui, dans cette instance, ont su depuis longtemps dépasser leurs intérêts corporatistes et qui forment aujourd'hui un bloc réformiste majoritaire.

Le **Conseil Supérieur de l'Éducation**, de par la diversité de ses membres et des sensibilités qui y sont représentées, est une institution majeure pour la concertation. Il est de votre responsabilité qu'il puisse tenir sa place dans la dynamique de la refondation. Pour cela, il doit être régulièrement réuni et ses membres doivent être à nouveau associés et écoutés.

L'**UNSA Éducation** vous propose du reste, une fois que la Loi d'Orientation sera mise en place, qu'un rendez-vous annuel de la refondation puisse avoir lieu en votre présence dans ce Conseil.

Vous, ministre de l'Éducation Nationale, vous pouvez redonner au Conseil Supérieur toute sa place dans le processus qui doit conduire notre Service Public d'Éducation à franchir une nouvelle étape dans la droite ligne de l'espérance humaniste portée par l'idée républicaine.

Vous, ministre de l'Éducation Nationale, vous devez mobiliser tous les personnels de l'Éducation pour qu'ils retrouvent le sens perdu de leurs missions et qu'ils s'engagent dans ce nouvel acte de démocratisation de notre École.

Vous, ministre de l'Éducation Nationale, vous pouvez, avec les membres du **Conseil Supérieur de l'Éducation**, mettre en mouvement l'ensemble de la communauté éducative.

Vous l'avez compris, l'**UNSA Éducation** et ses Syndicats seront exigeants pour le changement. Exigeants pour que le changement soit réel mais aussi exigeants pour qu'il soit compris par ceux qui vont le mettre en oeuvre et par ceux qui doivent en bénéficier.

Monsieur le Ministre, je vous remercie de votre attention. »

Laurent ESCURE, Secrétaire Général

Assises nationales des GRETA : Le Ministre doit arrêter le processus de transformation des GRETA en GIP

Communiqué de l'intersyndicale GRETA

« L'interfédérale (*) a conclu ses contre-assises académiques par des contre-assises nationales **GRETA** qui se sont tenues le jeudi 7 juin à Paris.

Elle se félicite de la forte participation et de la mobilisation active des Personnels venus de toute la France pour la défense de la Formation Continue pour adultes au sein des **GRETA**.

Les échanges, nombreux et fructueux, ont illustré le difficile quotidien des Personnels, la dégradation qui s'en suit pour l'accueil des stagiaires, les inquiétudes pour l'avenir qui découlent de la loi WARSMANN et du projet de transformation des **GRETA** en Groupement d'Intérêt Public (**GIP**).

L'interfédérale rappelle sa détermination dans la défense du Service Public de la Formation Continue pour adultes, sans exclusion des plus fragiles (jeunes, sans qualifications, handicapés...).

L'interfédérale demande une audience à très bref délai au Ministre de l'Éducation Nationale, **Vincent PEILLON** et lui réaffirmera son refus de voir se mettre en place pour les **GRETA** le statut de **GIP** défini par la loi WARSMANN et la demande d'une ouverture rapide d'une négociation.

L'interfédérale, lors d'une prochaine réunion qui aura

lieu le 13 juin prochain, envisage d'appeler les Personnels à se mobiliser au sein d'actions d'ampleur nationale.

Contact pour l'interfédérale : **Samy DRISS**, samy.driss@unsa-education.org-06 82 58 10 08, qui transmettra. »

(*) L'interfédérale est composée de la CGT-Educ'action, FO, SGEN-CFDT, SNES-FSU, SNCL-FAEN, SNALC-FGAF, SNUEP-FSU, SUD Education et **UNSA Education**.



Informations départementales ...

Calendrier prévisionnel mutations Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé

ADAENES : CAPA du 29 mai

Résultats publiés le 31/05/2012 : aucun changement en **Lozère**

SAENES : CAPA du 7 juin

Mme AMZINE LE FLOCH *Meriem* - quitte le Collège M. Dupeyron de Langogne pour l'Hérault

Mlle LEFEBVRE *Catherine* - quitte le Lycée T. Roussel de St Chély d'Apcher pour le Collège H. Gamala du Collet-de-Dèze

Mlle PARIS *Stéphanie* - qui vient de l'Hérault, obtient le Collège M. Dupeyron de Langogne

Mlle POULLET *Laurence* - quitte le Collège H. Gamala du Collet-de-Dèze pour l'Hérault

Mme SERRE *Line* - quitte l'IA de la **Lozère** pour le Collège des Trois Vallées de Florac

Infirmiers : CAPA le 19 juin

Assistants de Service Social : CAPA le 21 juin

ADJAENES : CAPA le 28 juin

CHS-CT

Un **Groupe de Travail** s'est réuni le 24 mai dernier.

Christine ROMAN, *Alain ROUSSON* (titulaires) et *Corinne PERALES* (suppléante) y représentaient l'**UNSA Education** ...

A l'ordre du jour, l'élaboration du règlement intérieur du **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (* CHS-CT)** Départemental et proposition de date pour la première réunion de cette instance.

Le projet de règlement étant la copie quasi conforme du règlement-type national, les marges de manœuvre étaient extrêmement réduites.

Ont été rajoutés la possibilité d'organiser un **Groupe de Travail** avant la séance plénière du CHS-CT (article 2) et, pour les suppléants, la possibilité de participer aux débats (articles 3 et 20).

La question des moyens a aussi été abordée, notamment pour le Secrétaire, du Comité qui sera un(e) représentant(e) du Personnel. Si une aide matériel (téléphone portable, ordinateur ne semble pas poser problème, le fonctionnement paraît plus compromis, aucune décharge de service n'étant, à priori, prévue (NDLR : au plan académique, le Rectorat n'a pas exclu la mise à disposition d'une 1/2 décharge) !

Suite à une question de l'**UNSA Education**, l'Administration indique que la formation des membres du CHS-CT devrait intervenir en juin et devrait être décentralisée ...

La date du CHS-CT Départemental est fixée au 21 juin prochain, sous réserve d'une modification en lien avec la réunion du CHS-CT Académique ...

Mouvement des Chefs d'établissements

A ce jour, et selon les informations officielles communiquées, auraient obtenu leur mutation (deux premières phases du mouvement des Chefs d'établissements) :

● LE COLLET DE DEZE Collège H. Gamala : Mme PACTON Jacqueline part et est remplacée par Mr CAUSSE Alexandre ...

● FLORAC Collège des Trois Vallées : Mr CHAPAT Benjamin part et est remplacé par Mr TETAR Philippe. Mme CAUSSE Catherine est affectée sur le poste d'Adjoint de l'UPP de Ste Enimie

● LANGOGNE Collège M. Dupeyron : Mme BICEP Lydia part et est remplacée par Mr MARTIN Florent

● MARVEJOLS Collège M. Pierrel : Mr BRIFFAUT Olivier part et est remplacé par Mr DWORAK Hervé

● MENDE Collège Bourrilion : Mme MAILLET Joëlle (retraite) remplacée par Mr BARBAUX André

● VIALAS Collège du Trenze: Mr GUERINI Jean-François part et est remplacé par Mme LARGUIER-SCALISI Christine

● MENDE Lycée E. Peytavin :

Proviseur Adjoint : Mr DWORAK Hervé part (voir ci-dessous)

● ST CHELY D'APCHER Lycée T. Roussel :

Proviseur : Mr TORRES Jean-Christophe part et est remplacé par Mme FREIXEDAS Reine





La page UNSA ...

Campagne élections TPE



Les élections dans les **TPE** (entreprises de 1 à 10 salariés) vont se dérouler du 28 novembre au 15 décembre 2012.

L' **UNSA** doit réussir ce scrutin.

Ces résultats participeront à notre représentativité générale mais aussi à notre représentativité dans certaines branches professionnelles (sport, animation, coiffure, métallurgie régionale...).

Vous pouvez, vous aussi, participez à la réussite de l'UNSA à ces élections. Chacune, chacun le peut, même si vous n'êtes pas personnellement concerné par ce scrutin

Ces élections concernent environ 4 millions de salariés très isolés et souvent coupés du fait syndical. Vous en connaissez sûrement plusieurs.

Nous souhaitons, par le biais d'une enquête, mieux les connaître. Nous souhaitons également leur fournir des informations spécifiques.

Pour ce faire, nous proposons que chaque adhérent ou sympathisant récupère au moins une adresse électronique d'un électeur **TPE** de son environnement (familial, professionnel, relationnel...).

Qui ne connaît pas un salarié de TPE ?

Demandez-lui son adresse électronique et donnez-la à l'Union Départementale de l'**UNSA**. Cette adresse sera exclusivement utilisée pour envoyer 4 ou 5 mails avant les élections.

L'**UNSA** a préparé un tract (joint), disponible en téléchargement sur le site (www.unsa.org) pour aller à rencontre des salariés de votre entourage.

Chacune et chacun doit mesurer l'importance de cette élection et le fait que nous pouvons toutes et tous, nous y impliquer pour réussir ensemble dans et pour l'**UNSA**.



Chaque adhérent de l'UNSA peut donner une adresse d'électeur/électrice de TPE... C'est possible si on le décide !

Projet de décret sur les Retraites : un premier acte positif

Communiqué de presse du 6/06

« L'**UNSA** considère comme positives les dispositions que le Gouvernement entend prendre sur les retraites.

Pour elle, il était important que ceux qui avaient commencé à travailler à partir de 18 ans, souvent dans des conditions pénibles, puissent partir en retraite à 60 ans.

Lors de la précédente réforme des retraites, l'**UNSA** avait dénoncé la

double peine qu'elle faisait subir aux salariés ayant eu des parcours professionnels incomplets, à commencer par les femmes. Le rajout de deux trimestres à la prise en compte des congés maternité va donc dans le bon sens, même si beaucoup reste à faire pour permettre aux femmes de partir en retraite à des niveaux comparables à ceux des hommes. Il en va de même pour les chômeurs, avec l'intégration de deux trimestres dans les périodes validées. Bien que limitée, cette mesure devrait au moins atténuer la situation des salariés seniors sans em-

ploi et parfois en fin de droits, jusqu'à présent à la fois interdits de retraite et condamnés au chômage.

Pour l'**UNSA**, ce projet de décret n'est qu'un premier pas puisque beaucoup de sujets restent à traiter : problématique de l'égalité, de la pénibilité, pérennité du financement...

C'est sur ces sujets que l'**UNSA** interviendra lors de la conférence sociale des 9 et 10 juillet. »

Conférence sociale : l'UNSA prendra toute sa place !

« Suite aux déclarations du Ministre du Travail, Michel SAPIN, à propos de l'organisation de la conférence sociale, l'**UNSA** constate que beaucoup de ses propositions ont été reprises par le Gouvernement.

Les thèmes : emploi, en particulier des jeunes, formation, rémunérations, redressement de notre appareil pro-

ductif, égalité professionnelle homme/femme, retraite, protection sociale et Fonction Publique, correspondent aussi aux propositions de l'**UNSA**.

Dans la situation de crise sociale que traverse notre pays, l'**UNSA** entend participer aux travaux des commissions pour, dans le cadre de cette conférence sociale, élaborer

avec d'autres les réformes sociales dont le pays a besoin.

L'**UNSA** avait indiqué, dès le départ, que le siège du Conseil Économique, Social et Environnemental était le lieu approprié pour tenir une telle conférence qui ouvre - nous l'espérons - une rénovation du dialogue social. »